

Déclassement et le reclassement dans la voirie communale de la route départementale n° 56

du PR 14+572 jusqu'aux limites territoriales avec la commune de OGNES

fixées aux PR 15+910 et PR 15+926 dans le sens Chauny/Ognes,

voie dénommée « boulevard de Bad Kostritz » sur une longueur de 1346 mètres mesurée en axe de chaussée

